

28 novembre 1766

Nomination du syndic des corvées du quartier de Duc.

Nous consuls de la ville et de la juridiction de Prayssas assisté des principaux jurats d'icelle étant avertis que le sendic des corvées du quartier de Duc est absent depuis environ un an et qu'il faut en nommer un autre à son lieu et place.

A cet effet, d'une commune voix avons nommé pour syndic des corvées la personne de Pierre Long, de Duc, fils de Jean à Prayssas dans notre maison de ville le 28 novembre 1766 et avons signé avec ledit Pierre Long.